

AVIS DE CONSULTATION SELON LA PROCEDURE ADAPTEE

Organisme acheteur : Commune de Callian
Place de la Mairie
83440 – CALLIAN
Tél. 04 94 39 98 40 – Fax. 04 94 39 98 41

Objet du marché : Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église Notre Dame de l'Assomption

Lieu d'exécution : Callian

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus :
Direction Générale des Services - 04 94 39 98 40 /dgs@callian.fr

Type de procédure : marché à conclure selon la procédure adaptée de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Nature du marché : marché de service

C.P.V. : objet principal 71240000-2

Caractéristiques de l'opération : maîtrise d'œuvre sur monument historique

Prestations divisées en lots pour l'ensemble des tranches :
Lot unique (voir Règlement de consultation)

Conditions de participation :

1 – capacité technique :

- Inscription valide à un tableau régional de l'Ordre des Architectes,
- Etre titulaire d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement mention « architecte du patrimoine » ou tout autre diplôme de niveau équivalent,
- Justifier ensuite d'une activité professionnelle régulière de plus de 10 ans dans la conduite personnelle de chantiers relatifs au bâti ancien.

En outre, l'architecte répondant aux exigences de qualification ci-dessus énoncées doit fournir des références similaires à l'opération concernée, montant sa capacité professionnelle à traiter les caractéristiques et la complexité du projet envisagé.

Son dossier devra également faire état des spécialisations utiles pour répondre aux objectifs de l'opération.

L'architecte qualifié devra être le mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Une lettre de motivation et de présentation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, des moyens de l'organisation qu'elle prévoit.

La liste des restaurations dirigées par le mandataire au cours des 10 dernières années et un dossier présentant une ou deux références de complexité équivalente (mention du lieu, nature de l'ouvrage, année de réception, coût des travaux).

2 – Conditions de participation et justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat (à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public) :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner,

Documents à produire à l'appui des candidatures :

- Formulaire DC1, lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses cotraitants ;
- Formulaire DC2, déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ;
- Formulaire DC4, déclaration de sous-traitance ;

Critères d'attribution :

Libellé	%
1-Montant de la prestation	20
2-valeur technique	70
3 – Planning proposé et délais de remise des dossiers	10

Délai de validité des offres :

120 jours à compter de la limite de réception des offres

Remise des offres sous le n° **2016/004**

Modalités d'obtention du dossier :

secretariat@callian.fr

Mode de transmission choisi :

Support papier

Unité monétaire utilisée : l'euro

Date limite de réception des plis : Vendredi 03 Février 2017 à 17 heures.

Date d'envoi du présent avis : Mercredi 14 décembre 2016.